

Le 17 mai 2010

S.E. M. Anders Fogh Rasmussen
Secrétaire général
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Monsieur le Secrétaire général,

En notre qualité de présidente et de vice-président du Groupe d'experts, nous avons l'honneur de vous faire parvenir le rapport final établi par ce groupe.

Au sommet de Strasbourg-Kehl, tenu en avril 2009, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance vous ont chargé d'élaborer un nouveau concept stratégique et ils vous ont demandé de désigner un groupe d'experts qualifiés devant mener une vaste série de consultations et vous remettre des avis. Nous vous soumettons dès lors notre analyse et nos recommandations aux fins de l'établissement de ce nouveau concept stratégique, qui sera présenté aux chefs d'État et de gouvernement, pour approbation, en novembre prochain à Lisbonne.

Au nom de nos collègues, nous tenons tout d'abord à vous faire savoir que notre participation à ce groupe fut à la fois un défi et un encouragement. Nous sommes parvenus à la conclusion que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a de bonnes raisons d'aborder la deuxième décennie du XXI^e siècle avec confiance. L'OTAN reste, sans égale, une puissante alliance militaire qui sauvegarde et promeut les valeurs démocratiques de ses pays membres. Elle incarne le lien crucial qui unit l'Amérique du Nord et l'Europe.

Le monde a évolué depuis l'adoption du dernier concept stratégique, en 1999, et l'Alliance a évolué avec lui : elle a dû invoquer, pour la première fois de son histoire, sa garantie de sécurité fondamentale, au lendemain des attentats ayant frappé les États-Unis le 11 septembre 2001 ; elle assume aujourd'hui une mission importante loin de son territoire, opérant aux côtés de partenaires civils et militaires venant de partout dans le monde ; elle a vu le nombre de ses pays membres passer à vingt-huit ; elle a lancé des initiatives importantes afin d'améliorer son aptitude à déployer et à soutenir des forces ; et elle a tiré des enseignements de ses missions d'après-conflit dans les Balkans et les a adaptées. Un nouveau concept stratégique doit être établi afin de définir, en puisant dans ces expériences, les doctrines qui guideront l'Alliance dans les dix prochaines années et au-delà.

Notre Groupe est d'avis que l'OTAN doit être suffisamment polyvalente et efficace pour mener des opérations loin de son territoire, généralement dans le cadre de solides partenariats, en allant bien au-delà de ce qui était envisagé en 1999. Il pourra s'agir d'opérations militaires, mais aussi d'un engagement actif, sous la forme, notamment, de consultations, de programmes concrets de coopération, de dispositifs de gestion de crises, ou d'un soutien aux efforts entrepris dans des domaines tels que la non-prolifération et la maîtrise des armements. Afin de préserver la volonté politique de mener des opérations hors de ses frontières, l'OTAN doit veiller à ce que tous ses pays membres soient bien certains que la sécurité de leur territoire est assurée. Nous considérons ces missions comme complémentaires et étroitement liées.

En résumé, l'OTAN doit être prête à garantir la sécurité de tous ses pays membres face à la gamme complète des menaces pouvant peser sur eux, qu'elles proviennent de régions lointaines ou qu'elles soient dues à des circonstances défavorables se présentant dans la zone euro-atlantique. Conjuguer une *sécurité assurée* dans nos pays et un *engagement dynamique* à l'extérieur sera la clef de l'action de l'OTAN pour les décennies à venir.

À cet égard, le Groupe souligne l'importance que revêt le soutien de l'opinion publique en faveur des opérations de l'OTAN, en particulier lorsque l'Alliance engage des ressources et des vies humaines loin du territoire de ses États membres.

Les conclusions du Groupe sont le fruit d'un programme de travail intensif, qui s'est voulu transparent et inclusif. Le Groupe d'experts a participé à quatre séminaires formels, qui se sont tenus au Luxembourg, en Slovénie, en Norvège et aux États-Unis, et il a assisté collectivement à des réunions spéciales en République tchèque et en Russie. À chaque fois, des experts extérieurs – plusieurs centaines au total – étaient invités à faire des exposés et à dialoguer avec le Groupe sur des sujets occupant l'Alliance. Les membres du Groupe ont, avant d'achever le rapport, mené dans l'ensemble de l'Alliance des consultations avec les gouvernements, les parlements et d'autres institutions concernées. Ils ont pu bénéficier en outre des précieuses contributions des autorités militaires de l'OTAN. Ils ont également consulté des pays partenaires de l'OTAN – d'Europe, de Méditerranée, du Golfe et du reste du monde – ainsi que d'autres organisations internationales, et notamment l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le Secrétariat a, pour sa part, recueilli d'autres points de vue lors de réunions ou de débats sur le web organisés par des groupes de réflexion ou des universités, et le site internet de l'OTAN a permis à d'autres encore de s'exprimer. Il est difficile d'évaluer précisément le nombre final d'intervenants, mais selon les estimations du Secrétariat, ce sont des milliers de personnes, issues de tous les pays de l'Alliance et du reste du monde, qui ont été invitées à prendre part aux activités du Groupe. Par ailleurs, grâce aux efforts d'ouverture et au recours à l'internet, cette possibilité a pu être offerte à tous.

Pour conclure, nous souhaitons vous remercier, Monsieur le Secrétaire général, de l'esprit de concertation et de la cordialité que vous avez manifestés depuis l'été 2009 dans votre collaboration avec le Groupe. Celui-ci a travaillé de manière indépendante, mais le soutien que lui a fourni le Secrétariat, et plus particulièrement Jamie Shea et l'Unité Analyse de politique générale, ainsi que vous-même, lui a été très précieux.

La remise de ce rapport met fin aux travaux formels du Groupe d'experts. Toutefois, nous tenons à vous assurer que nos collègues et nous-mêmes entendons rester présents et actifs tout au long du processus qui verra l'élaboration, l'examen et enfin l'adoption du concept stratégique par les États membres. Alors que vous entamez la tâche qui consiste à établir un projet de concept, sachez que vous pouvez compter sur notre assistance et notre soutien.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre très haute considération.

Madeleine K. Albright
Présidente

Jeroen Van der Veer
Vice-président